

ZUP de Berthe : Une bonne nouvelle pour la population du quartier :

Un bureau de poste en 1976

On sait l'action menée depuis longtemps par les cellules communistes, par les habitants, par la municipalité pour que la cité Berthe, et plus généralement la ZUP soit dotée d'un hôtel des Postes et Télécommunications.

Les interventions de notre député - maire, Philippe Giovannini, les pétitions, les délégations ininterrompues auprès des Pouvoirs publics avaient abouti en 1974 à des promesses formelles de l'Administration concernée. Mais le projet qui devait être réalisé en 1975 ne l'a pas été du fait que les crédits qui lui étaient destinés ont été

attribués à la ville de Toulon.

Avec le transfert de la Préfecture à Toulon cette faveur était parait-il très urgente !

Et pourtant les statistiques officielles nous apprennent que la population de Toulon a augmenté de 4 p. cent alors que celle de La Seyne a augmenté de 16,8 p. cent.

Naturellement, La Seyne ne s'est pas tenue pour battue. Les nouvelles protestations et interventions de Philippe Giovannini ont abouti à un résultat positif.

M. l'Inspecteur général des P. et T. pour la région Provence-

Côte - d'Azur est venu personnellement il y a quelques jours, annoncer à notre député-maire que l'injustice allait être réparée.

Puisque l'année 1975 est pratiquement achevée c'est en 1976 que le nouvel équipement prendra naissance.

Nous joignons ici le plan de cette poste annexe qui comptera 200 m² de surface environ 5 guichets et 6 cabines téléphoniques.

Installée au rez - de - chaussée de l'immeuble dit « La Banane », cette annexe d'accès facile, permettra aux 15.000 H. de

la ZUP de n'avoir pas à effectuer des déplacements difficiles et donc des pertes de temps.

Mais elle permettra aussi aux habitants de la ville ancienne d'accélérer leurs formalités.

D'autres équipements urgents sont à réaliser dans notre ville dans le domaine des télécommunications.

De nouvelles batailles sont à mener contre le pouvoir de l'austérité. La municipalité les mènera, sans faiblesse jusqu'à satisfaction complète des besoins de la population.

LA MUNICIPALITE
M. AUTRAN